

NOTICE D'EMPLOI AZ série A2
AZ série KA
07503
Juillet 1971

20CV4

20CV6

Préliminaires 4

Caractéristiques et réglages	4
Points importants	5
Révision et garantie	5
Rodage	5

Conduite 7

Antivol	15
Avertisseurs sonore et lumineux	15
Capot	8
Changement de vitesse	19
Clignotants	12
Coffre	8
Coût d'utilisation	23
Démarrage	16
Détecteur de charge batterie	12
Embrayage	16
Essuie-glace	12
Feux de stationnement	12
Frein de secours et d'immobilisation	20
Lave-glace	15
Planche de bord	12
Portes	8
Projecteurs lumineux	15
Réglage des projecteurs lumineux	20
Remorquage	23
Remplacement des roues	23
Vérifications avant le départ	11
Voyant pression huile moteur (AZ - KA)	12

Entretien courant . . . 25

Batterie	29
Ceintures de sécurité	34
Carburateur	26
Filtre à air	29
Freins	34
Fusibles	34
Garnitures intérieures	34
Guide de graissage	26
Peinture	35
Pneumatiques	30
Remplacement des bougies	34
Tableau des lampes	33

Confort 35

Aération	38
Ceintures de sécurité	38
Chauffage	41
Dégivrage - Désembuage	41
Écran de calandre	41
Sièges	38
Toit ouvrant	41

Caractéristiques et réglages

	AZ A2	AZ KA
Capacités		
Réservoir de carburant	20 l	20 l
Carter de boîte de vitesses	0,9 l	0,9 l
Carter moteur	2,5 l	2,5 l
Après vidange	2 l	2,2 l
Après vidange + cartouche		2,4 l
Après démontage (vidange carter + couvre-culasse)	2,2 l	2,5 l
Après démontage (carter - cartouche - couvre-culasse)		2,7 l
Freins hydrauliques	0,5 l	0,5 l
Dimensions et poids		
Empattement	2,400 m	
Longueur hors tout	3,830 m	
Largeur hors tout	1,500 m	
Hauteur à vide	1,600 m	
Poids total en charge	895 kg	
Poids à vide	560 kg	
Charge utile	335 kg	
Distribution électrique		
12 volts, batterie de 25 ampères/heure Cei sur AZ série A2.		
12 volts, batterie de 125/25 ampères/heure Cei sur AZ série KA.		
Bougies		
Sur AZ série A2	Sur AZ série KA	
Marchal 35	Marchal 35	
AC 42 FF	AC 42 FF	
Montes autorisées : Eyquem 755 - Champion L 85.	Eyquem 755 - Champion L 85 - Bosch W 225 T 1.	
Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.	0,6 à 0,7 mm.	

Culbuteurs

Jeu à froid : Admission 0,15 à 0,20 mm,
Échappement 0,15 à 0,20 mm.

Identité véhicule

La *plaque constructeur* est située sous le capot sur le longeron avant droit

Le *numéro du moteur* est porté sur une plaque rectangulaire fixée sur le côté gauche du carter.

Points importants

Pendant les *5 000 premiers kilomètres*, surveillez le niveau d'huile moteur tous les 250 km.

Ne graissez jamais la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de changement de vitesses, ni les bagues de coulissement de la tige de commande. N'abusez pas du starter.

N'emballez jamais le moteur à froid.

Ces véhicules étant équipés d'un *alternateur* alimentant leur installation électrique sous une tension de *12 volts* :

- ne débranchez jamais la batterie ou l'alternateur lorsque le moteur tourne;
- ne branchez jamais un chargeur aux bornes de la batterie sans avoir, au préalable, déconnecté les deux câbles reliant la batterie au circuit de la voiture.

Rodage

Pendant les 1000 premiers kilomètres, restez un peu au-dessous des vitesses limites repérées par des traits rouges sur le compteur.

Entre 1000 et 2000 kilomètres, ménagez encore la voiture.

Au-delà de 2000 kilomètres, roulez librement mais ne dépassez pas :

Rapports	AZ série A2	AZ série KA
1 ^{re}	25 km/h	30 km/h
2 ^e	47 km/h	60 km/h
3 ^e	80 km/h	90 km/h

Révision et garantie

A la livraison, le vendeur vous remet un « *Guide d'Entretien* » comportant la « *Carte de Garantie* ». Au vu de ces documents, tout Agent Citroën exécutera une révision de la voiture lorsque vous aurez parcouru vos *1000 premiers kilomètres*. Les travaux de cette révision sont gratuits, seules la fourniture d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses ainsi que le remplacement de la cartouche de filtre à huile vous seront facturées.

Après cette opération, l'Agent (ou la Succursale)

Préliminaires

garde le « *Certificat de Révision* » et vous rend le « *Guide d'Entretien* » après avoir visé la « *Carte de Garantie* ».

Conservez ce dernier document qui sera exigé dans le cas où vous demanderiez à bénéficier des avantages définis aux articles VII et VIII de nos « *Conditions Générales de Vente* » rappelées au verso de la « *Carte de Garantie* ».

Après cette révision, suivez scrupuleusement les préconisations contenues dans le « *Guide d'Entretien* » joint à cette propre notice. Elles vous aideront à conserver votre voiture en parfait état de marche.

Nota :

Nota : Avant la révision aux 1000 premiers kilomètres, vérifiez à plusieurs reprises le niveau d'huile moteur : S'il est près du *mini*, faites l'appoint avec de l'huile neuve « *Total* » *Altigrade G.T. Spéciale Autoroute 20 W 40 ou GTS 20 W 50*, sans dépasser le cran supérieur *maxi* de la jauge.

Cette opération doit être faite sur sol plan et horizontal, le moteur étant arrêté depuis cinq minutes au moins. Faites la mesure 2 ou 3 fois de suite :

- 1^e Retirez la jauge et essuyez-la soigneusement.
- 2^e Remettez-la en place, en prenant soin de l'enfoncer complètement pour que son extrémité vienne bien en contact avec le fond du carter.
- 3^e Attendez environ trois secondes avant de la retirer pour vérifier le niveau.

CONDUITE